

## PLAINEVAUX

## Un des radars du carrefour de Plainevaux accidenté

Il y a quelques jours, un des radars du carrefour de Plainevaux a été endommagé, soit par un véhicule, soit par un arbre, explique-t-on au SPW. Le matériel a déjà été recommandé et le radar accidenté devrait être de nouveau opérationnel à la rentrée.

Installés depuis plusieurs années, mais opérationnels depuis 2021, les radars installés au carrefour de Plainevaux ont déjà coincé du monde depuis leur mise en service...

Rappelons qu'ils sanctionnent les automobilistes qui, soit roulent au-delà des 90 km/h autorisés, soit brûlent les feux rouges, soit les deux à la fois pour

les moins avertis.

Leur installation a été une véritable saga... Les poteaux ont été installés il y a plusieurs années. À partir de 2019, ils ont flashé pendant deux ans... mais ne verbalisaient pas les conducteurs. L'appareil était en cours de « réhomologation » par une des deux sociétés privées qui sont en charge de vérifier, notamment, le calibrage des appareils, nous expliquait-on à l'époque. Le but était évidemment d'éviter les recours par les contrevenants.

En 2021, la situation avait été réglée et les PV ont rapidement plu dans les chaumières, ou presque. Mais voilà, depuis peu, un des radars n'est plus opérationnel. Les conducteurs qui sont passés non



Le radar est accidenté. © Pierre Neufcour

loin de là l'ont d'ailleurs remarqué : le radar est couché au sol en plusieurs parties.

## Deux possibilités

Le plus grand des mystères entoure toujours la cause de la casse... mais deux possibilités sont envisagées : l'accident — même si la zone de police de Seraing/Neupré n'en a aucune trace actuellement — ou un arbre qui serait tombé sur l'installation.

Du côté du SPW, on est au courant de la situation. « Nous

sommes actuellement en pleine procédure administrative afin de recommander le matériel endommagé », explique Sarah Pierre, porte-parole du SPW Mobilité. « Il s'agit de quatre systèmes indépendants les uns des autres. Tout le reste fonctionne donc parfaitement bien. »

Le problème devrait être résolu pour la rentrée. Un délai qui s'explique notamment par les congés. « Il faut

« Nous sommes actuellement en pleine procédure administrative afin de recommander le matériel endommagé »

SARAH PIERRE  
Porte-parole du SPW Mobilité

aussi voir si le matériel est de stock », conclut la porte-parole. ■

ALLISON MAZZOCATO

## LIÈGE

## La solution de Demeyer pour la Chartreuse : échanger le terrain

Depuis le mois de mars, des zadistes occupent illégalement un terrain de Matexi à la Chartreuse. Ils veulent ainsi empêcher leur projet immobilier. Pour sortir de l'impasse, Willy Demeyer pense à un échange de terrains avec la société immobilière.



Stefano Barattini

Journaliste

Un échange de terrains. Là voilà LA solution qui pourrait débloquer la situation à la Chartreuse. Depuis de nombreux mois, des zadistes y occupent, illégalement, un terrain détenu par la société immobilière Matexi. Ils ont monté un camp fait de bois et de barricades pour empêcher les pelleteuses de pénétrer sur le site.

## Un projet sur deux hectares

Par cette action, ils veulent s'opposer au projet immobilier qui doit y voir le jour et préserver la nature. Ce terrain est situé rue Thier de la Chartreuse, du numéro 70 à 94, à Grivegnée. Matexi prévoit d'y construire 35 maisons mi-toyennes ou semi-mi-toyennes

à deux étages, deux immeubles à appartements de trois étages, ainsi qu'une nouvelle voirie, sur plus de deux hectares de forêt. Mais dans la zone, des collectifs ne veulent

pas entendre parler de ce projet et luttent pour l'empêcher. Et depuis le mois de mars, les zadistes occupent l'endroit. Toutes ces tensions n'arrangent pas du tout Willy Demeyer.

On le sait, dans ce dossier, le maire liégeois est plutôt partisan de la paix et veut éviter à tout prix l'affrontement. Il n'enverra pas les troupes de la police de Liège pour déloger les occupants du site. Et ce, malgré une décision de justice qui oblige pourtant les zadistes à quitter les lieux, et malgré que la société Matexi ait obtenu un permis en bonne et due forme, et est donc légalement autorisée à réaliser son projet.

## Contenter tout le monde

Du coup, comment sortir par le haut de cette situation plutôt complexe ? Une solution évoquée, et très sérieuse, est l'échange de terrains. En clair, la Ville proposerait un autre terrain à Matexi en échange de celui de la Chartreuse. Cet échange permettrait à la société immobilière de limiter les pertes et de sortir de la polémique. Et permettrait à la Ville de préserver ses espaces verts et de pa-



Les zadistes occupent la Chartreuse depuis le mois de mars dernier. © D.R

cifier la situation tout en contentant les défenseurs du site. En d'autres termes : tout le monde devrait s'y retrouver. Et selon plusieurs sources, cette piste est très concrète. Pour preuve, on apprend qu'à la Ville, une liste de terrains à échanger est établie et qu'un bureau d'avocats travaille sur la faisabilité de la procédure. Contacté par nos soins, le bourgmestre Demeyer n'a pas voulu commenter l'information. Mais il a confirmé être en négociations « et chercher activement une solution pour que tout le monde en sorte par le haut ».

Pour rappel, les zadistes occupent illégalement les lieux depuis le 27 mars.

Et le 29 juin dernier, ils ont reçu la visite d'un huissier de justice mandaté par le propriétaire du site, la société Matexi.

Il leur a remis un pli officiel qui leur indiquait qu'ils devaient quitter la Chartreuse dans les huit jours, sans quoi « ils en seraient expulsés [...] avec le concours de la force publique s'il échet. » Mais ils sont toujours bien présents. ■

## VISÉ

## Il suspecte un ami de lui avoir volé une montre et le poignarde

Judi, un individu a poignardé un de ses amis entre Visé et Cheratte. L'homme suspectait la victime d'avoir volé une montre à son domicile. Il a été privé de liberté.

Judi soir, un individu né en 1955 a été privé de liberté entre Visé et Cheratte, après avoir donné des coups de couteau à l'un de ses amis. En effet, le suspect et la victime se connaissent. La victime se rend d'ailleurs régulièrement au domicile de l'auteur des coups pour boire un café mais, ce jeudi, une altercation a éclaté entre les deux hommes.

Le conflit qui a mené à cette violente altercation fait référence à des faits de vol. Le suspect reprochait, effectivement, à la victime d'avoir volé une montre à son domicile. Judi, il convoque donc la victime et lui propose de venir chez lui pour s'expliquer. Mais lorsque la victime sort de chez elle, elle tombe nez à nez avec l'auteur. Une altercation éclate et le suspect lui donne plusieurs coups et il lui assène, au moins, un coup de couteau. Rapidement, le suspect a été interpellé. Lors de son audition, il a indiqué avoir également reçu des coups. Des dires que la police n'a pas été en mesure de confirmer.



La victime est blessée. © C.L.

Quant à la victime, elle a été blessée au niveau de l'abdomen. Lorsqu'elle a été prise en charge par les secours, elle était consciente mais ses jours étaient en danger. Le suspect, qui est connu de la justice, a été privé de liberté et déferé, vendredi, au parquet de Liège. Pour l'heure, on ignore si son dossier sera placé à l'instruction et si une demande de mandat d'arrêt sera formulée à son encontre. Cependant, au vu de la gravité des faits, il est fort probable qu'il en soit ainsi. Notons qu'aucune plainte n'avait été déposée concernant le vol de la montre. ■

L.S.

## GRÂCE-HOLLOGNE

## Une maison totalement embrasée rue du Saou à Horion-Hozémont

Vendredi, en fin d'après-midi, les pompiers de Liège ont été requis pour un important incendie rue du Saou à Horion-Hozémont (Grâce-Hollogne). Le feu s'est déclaré vers 17h06 dans une maison semi-mitoyenne inoccupée. Le bâtiment était complètement embrasé à l'arrivée des diables noirs. Des renforts de la protection civile ont été demandés par les pompiers liégeois et les maisons voisines ont été évacuées. Il n'y a pas de blessé. Sur le coup de 20 h30, les hommes du feu étaient toujours sur place. La cause de l'incendie n'est pas encore connue. ■

A.B.

## LIÈGE

## Un homme interpellé alors qu'il fouille un véhicule rue de la Casquette

Jeudi matin, l'un des commerçants de la rue de la Casquette avait arrêté son véhicule devant son commerce pour y décharger des produits. Son véhicule n'était donc pas verrouillé. Un homme qui passait par là en a donc profité et s'est introduit dans l'habitacle pour le fouiller. Par chance, un passant visiblement attentif a repéré le manège suspect. Il a donc contacté le numéro de téléphone inscrit sur le véhicule pour donner l'alerte. Le propriétaire est donc sorti directement du commerce. Rapidement, la police est arrivée sur les lieux. Une patrouille qui était à proximité de la rue de la Casquette a d'ailleurs interpellé le suspect alors qu'il se trouvait toujours dans le véhicule.

Une interpellation qui ne s'est pas déroulée facilement puisqu'un procès-verbal pour rébellion et outrage à agent a été dressé à l'encontre du suspect. Ce dernier, qui est connu de la justice, a été privé de liberté et déferé, vendredi, au parquet de Liège. ■

L.S.

## LIÈGE

## Il agresse un client dans les toilettes d'un restaurant pour son argent

Un homme, né en 1977, a été privé de liberté jeudi soir à Liège après avoir agressé le client d'un restaurant situé rue Adolphe Borgnet à Liège. Selon les informations fournies par les clients du restaurant, le suspect, qui venait de manger dans ce même restaurant, n'avait pas l'argent nécessaire pour payer son addition. Il aurait donc demandé de l'argent aux clients avant d'en suivre un aux toilettes. Là, il a agressé l'individu afin de lui voler l'argent qu'il avait en poche.

Par chance, la victime s'est débattue et a crié à l'aide. Ainsi, d'autres clients, ainsi que des serveurs, lui sont venus en aide. L'auteur des faits a donc été maîtrisé sur place jusqu'à l'arrivée des secours.

Selon le parquet de Liège, l'auteur des faits rencontre des difficultés administratives et semble, effectivement, avoir quelques problèmes d'argent. Privé de liberté jeudi, il a été déferé, vendredi, au parquet de Liège. ■

L.S.

## SOUMAGNE

## Un cycliste entre la vie et la mort après un accident de la circulation

Un terrible accident de la circulation s'est produit jeudi, à 9h45, chaussée Colonel Joset, à l'approche d'un carrefour, à Soumagne. Une automobiliste née en 1994 a percuté un cycliste alors qu'elle effectuait une manœuvre, projetant le cycliste par-dessus son véhicule.

Selon les informations du parquet de police, la conductrice évoluait sur cet axe en suivant un tracteur. Elle a alors entrepris une manœuvre pour dépasser l'engin agricole. Alors qu'elle achevait sa manœuvre et se rabattait devant le véhicule, le drame s'est produit. Elle n'avait pas vu qu'un cycliste précédait le véhicule. Elle a alors percuté de plein fouet le cycliste qui a été projeté au-dessus de son véhicule. La victime, un homme né en 1968, a été prise en charge par les secours et transportée vers un hôpital. Lorsqu'il a été secouru, ses jours étaient en danger.

De son côté, l'auteur des faits a subi un contrôle d'alcoolémie. Elle était légèrement au-dessus de la limite autorisée avec 0,02 au-dessus du taux maximum. Ce qui équivaut à une petite alcoolémie.

Le parquet de Liège a été avisé des faits et un expert automobile a été dépêché sur place. ■

LAURA SALAMON